

Défense : démonstrateur SCAF, missile ANL et futur site du Commandement de l'espace



Deux coopérations internationales se sont concrétisées le 20 février 2020 : contrat du démonstrateur de l'avion du système de combat aérien futur (SCAF) et tir de qualification du missile anti-navire léger (ANL/Sea Venom). Le lendemain, la ministre des Armées a évoqué le Commandement de l'espace.

Le SCAF tripartite. Florence Parly, ministre des Armées, Annegret Kramp-Karrenbauer, ministre allemande de la Défense, et Angel Olivares Ramirez secrétaire d'Etat auprès de la ministre espagnole de la Défense, ont signé à Paris le contrat du démonstrateur de l'avion de combat du SCAF. Réalisé en coopération entre les trois pays pour un besoin militaire commun, le SCAF (*photo*) comprend : un avion de combat ; des drones d'accompagnement ; un « cloud » de combat, « système de systèmes » qui leur permet d'être connectés et d'interagir. Les vols d'essai du démonstrateur commenceront en 2026, pour une mise en service opérationnelle du SCAF après 2050.

L'ANL/Sea Venom bipartite. Suite aux tirs de développement effectués en 2017

et 2018, le tir de qualification du missile anti-navire léger franco-britannique a été réalisé avec succès sur le site d'essais de la Direction générale de l'armement, au large de l'île du Levant (Var), à partir d'un hélicoptère. Il s'agit d'un tir à longue portée avec vol du missile à très basse puis moyenne altitude et accrochage automatique de la cible en milieu de course. Pour la première fois, il a permis la mise en œuvre de la capacité du mode « homme dans la boucle ». Ainsi, grâce à la retransmission, à bord de l'hélicoptère, de l'image de la cible observée par le missile, un opérateur, qui s'y trouvait, a pu modifier le point d'impact du missile sur la cible. L'ANL/Sea Venom doit équiper, à terme, les hélicoptères AW-159 Wildcat britanniques et les futurs Guépard français. Le programme de ce missile a été lancé en 2014, dans le cadre de la coopération franco-britannique du traité bilatéral de Lancaster House (2010).

Le Commandement de l'espace. La ministre des Armées, Florence Parly, s'est rendue au Centre national d'études spatiales (CNES) à Paris pour évoquer la future implantation du Commandement de l'espace (CdE) de l'armée de l'Air, qui deviendra « l'armée de l'Air et de l'Espace ». Le CdE sera intégré dans les locaux du CNES jusqu'en 2021 avant de s'installer dans un site temporaire de 200 postes de travail au sein du CNES. Vers 2025, il déménagera à Toulouse dans un bâtiment de 5.000 m². Ce centre répondra à trois objectifs : renforcement des usages militaires en matière d'observation, de communications et de recueil de renseignement ; extension des capacités de connaissance de la situation spatiale ; développement d'une capacité d'action. Le centre comprendra : 400 postes de travail ; une salle d'opérations organisée autour de toutes les compétences spatiales de surveillance, d'écoute et de repérage ; un laboratoire d'innovation ; un centre de formation ; une salle technique. Ce projet mettra en synergie tous les domaines relatifs au CdE et au CNES : opérations ; formation ; innovation ; infrastructure ; ressources humaines ; domaine juridique. Le CdE doit assurer la préservation et l'intégrité des satellites français et européens. Chaque jour, les citoyens français utilisent entre 10 et 40 satellites, via leurs applications personnelles ou professionnelles. Les opérations militaires françaises nécessitent de grandes capacités d'images et de géolocalisation. Le nombre de satellites en orbite, actuellement de 1.500, devrait passer à 7.000 d'ici à 2030.

Loïc Salmon

Aéronautique militaire : perspectives capacitaires

MBDA : coopération industrielle européenne pour les missiles

Espace : nouveau théâtre des opérations militaires